

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017-2018

## DE LA COMMISSION NATURE ET ENVIRONNEMENT

Gérard Moreau

*Comme chaque année, nous publions un compte rendu des activités de la Commission Nature et Environnement qui retrace les grandes lignes du rapport présenté lors de l'assemblée générale de l'association le 8 août 2018.*

Celle-ci nous a permis de développer le sujet qui nous préoccupe au plus haut point à savoir, les extractions de sables et granulats au large de nos côtes. Ces extractions ont un lien direct sur l'érosion constatée sur nos côtes. Ce phénomène est accentué par la remontée du niveau de la mer qui est la conséquence du réchauffement climatique.

### Nos dernières observations

L'année qui vient de s'écouler depuis l'assemblée générale de 2017 a été plutôt clémente avec seulement quelques problèmes mineurs pour la période d'hiver.

A l'Epine le secteur de la Martinière (photo 1) a dû être rechargé après les dégâts de l'hiver puisque 3000 m<sup>3</sup> ont été rapportés en provenance du nord du port de Morin. Cette action a été réalisée très rapidement. Le secteur concerné a ainsi pu être conforté et la continuité de la protection bien assurée.



**1 - La Martinière, janvier 2018**  
*Photo Michel Adrien*

Le secteur de la Clère (photo 2) est très sensible et nécessite une surveillance constante : les ganimelles sont régulièrement endommagées mais les travaux de confortement sont effectués rapidement.



**2 - La Clère, avril 2018 - Photo Fanny Potier**

Fort heureusement, nous constatons que la plage se recharge naturellement, parfois très vite.

Plusieurs secteurs de l'île sont maintenant protégés par un système de batardeaux amovibles qui sont destinés à empêcher le passage de la mer en cas de surverse. C'est notamment le cas à la Pointe de la Loire à la Guérinière et aux Sableaux (photo 3) à proximité de la cabine de la SNSM (Rappelons que les maisons situées juste derrière la plage des Sableaux avaient été partiellement inondées en 2010 lors de la tempête Xynthia). Ces batardeaux n'ont fort heureusement pas servi depuis, mais ils sont mis en place préventivement pour les périodes d'hiver et sont enlevés au printemps.



**3 - Les Sableaux, décembre 2017**  
*Photo Gérard Moreau*

Le cliché pris aux Sableaux montre qu'il y a nécessité de rehausser le niveau de la dune derrière les cabines les plus proches, ceci pour assurer une réelle continuité depuis le point le plus haut du batardeau proche.



**4 - Les Sableaux, juillet 2018**  
**Photo Paul Bernier**

L'espace situé entre la plage des Sableaux et celle de Saint-Pierre (photo 4) est surveillé par notre association depuis plusieurs années. Les risques de chute de rochers restent très présents. Un balisage efficace de l'espace en bas sur la plage est absolument nécessaire puisque les vacanciers cheminent à cet endroit le long du muret, ils s'installent sur la plage et sur les rochers, sans se soucier du danger potentiel. L'avis d'un géologue est nécessaire afin de situer le risque réel ; nous rappelons que les sols gonflent en hiver sous l'action des pluies entraînant des chutes possibles de roches en période sèche par phénomène de rétraction. Seul le cheminement piétonnier en haut du massif forestier est aménagé correctement.



**5 - Le Gois, avril 2018,**  
**visite pour les journées "Risques littoraux"**  
**Photo Gérard Moreau**

Chacun sait que notre site emblématique du Gois a été classé tout dernièrement au titre de « *Site d'Intérêt National et Patrimonial* » en attendant l'étape définitive de classement en qualité de « *grand site Unesco* ». Notre association a été associée depuis le début aux réunions traitant de ce sujet ô combien important pour les insulaires.

La réfection de la digue du Gois et de celle des Mattes sera menée très prochainement après l'enquête publique qui s'est déroulée, et ce, sous la responsabilité de la Communauté de Communes. Ce site faisait partie des secteurs de l'île qui recevaient les visiteurs lors des journées « Risques Littoraux » (photo 5).

## Extractions des Granulats

Ces journées « Risques Littoraux » à l'initiative de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier ont eu lieu au mois d'avril 2018 avec des conférences aux Salorges suivies de visites sur les sites qui font l'objet de surveillance particulière pour des travaux déjà réalisés ou à mettre en œuvre. Le sujet **extraction des granulats** y a été abordé à de nombreuses reprises. Nous saluons cette initiative visant à mieux informer le public concerné qui a été très intéressé en venant en nombre pour ces visites découvertes et explicatives. Ces informations et expositions ont été reprises dans les autres communes de l'île.

Dans ce cadre, le 21 avril 2018, nous avons aussi pu assister à la conférence de Laurent Labeyrie, océanographe et paléo-climatologue, sur le thème des « *Changements Climatiques et Submersions marines* ».

Il n'est évidemment pas question de résumer cette conférence fort intéressante. Nous en avons retenu quelques éléments qu'il convient réellement de rapprocher du déficit de sable qui se profile autour de notre territoire.

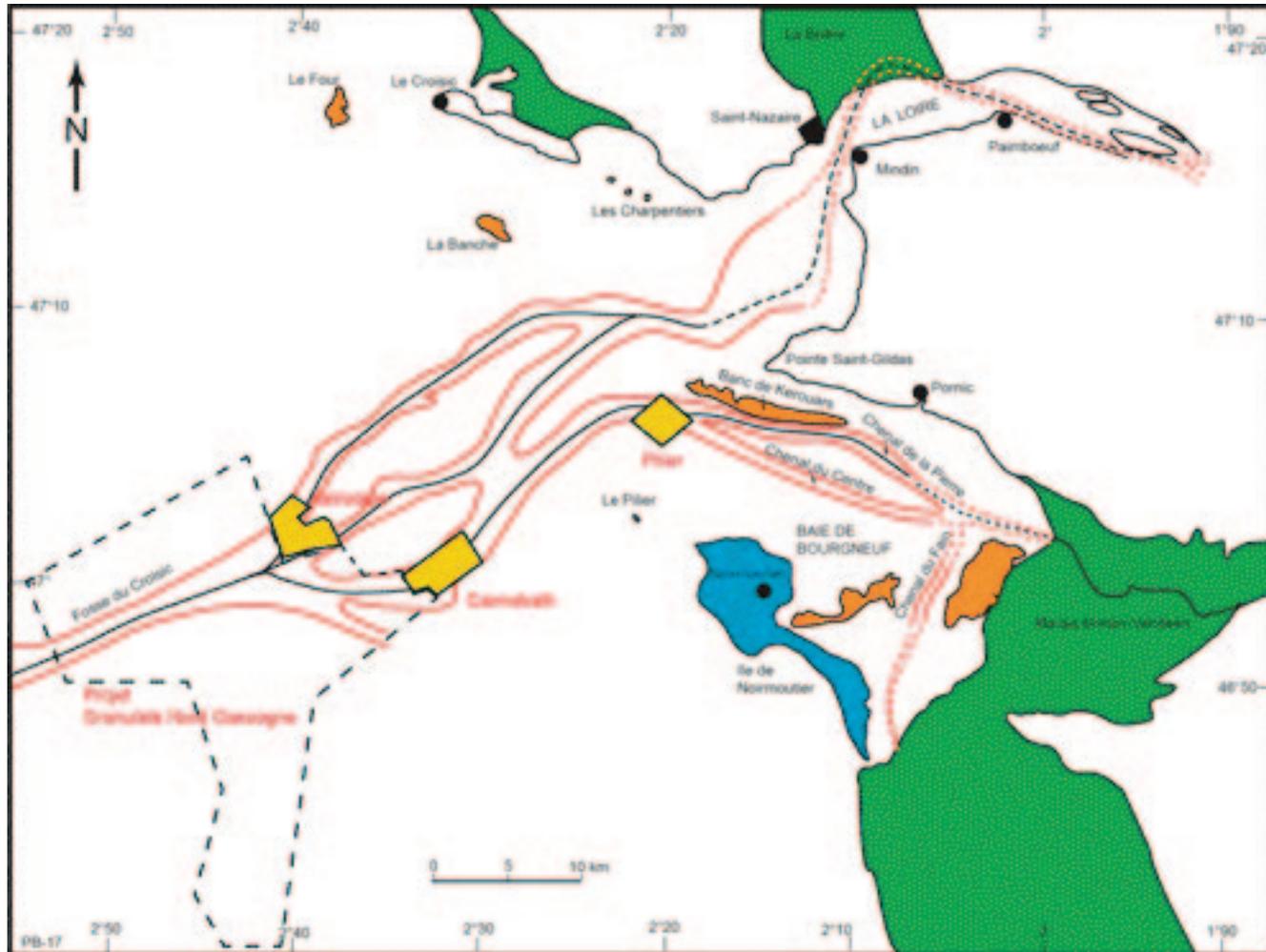
A ce jour la situation des zones d'extraction est la suivante (photo 6) :

- L'exploitation du site du Pilier, commencée il y a 30 ans, a été arrêtée fin 2017. C'est ainsi que pendant cette longue période auront été prélevés 62 millions de M<sup>3</sup> soit approximativement l'équivalent de la dune du Pilat. Ce volume est considérable.

- Vient de s'ouvrir à l'exploitation en lieu et place du Pilier, le site de Cairnstrath qui a obtenu une autorisation de prélèvement de 1,6 million de M<sup>3</sup> par an.

- Sur le futur site d'Astrolabe, il est prévu d'extraire 2,3 millions de M<sup>3</sup> par an mais celui-ci reste en attente de mise en exploitation. L'autorisation administrative n'est pas donnée à ce jour.

- En plus, un permis exclusif de recherche (PER) a été ouvert pour un secteur de 432 km<sup>2</sup>, il



**6 - Zones d'extraction des granulats, sites du Pilier, de Cairnstrath et Astrolabe PER-Nord-Gascogne (compilation Horn et Gouleau, Bernier et Gruet, Crecean, Dreal, Lafarge)**

porte le nom de « Nord-Gascogne ». Ce permis est pour le moment « suspendu » suite à la réunion qui s'est tenue au ministère de l'Economie en décembre 2017 avec les élus concernés de notre territoire ligérien. Ceux-ci se sont tous fermement opposés à ce projet.

Les navires extracteurs (photo 7) aspirent sur le fond des quantités très importantes d'un mélange constitué de sable et d'eau, cette eau est rejetée dans le sillage du bateau et crée une turbidité qui a une incidence directe sur la reproduction des espèces halieutiques en empêchant la photosynthèse de se réaliser.

L'exploitation de ces gisements affectera nécessairement le processus migratoire naturel du sable de notre littoral (photo 8). Le déficit généré par l'érosion des dunes est d'autant plus préjudiciable que nous constatons une élévation du niveau de la mer depuis de nombreuses années avec une accélération certaine depuis les années 2000.

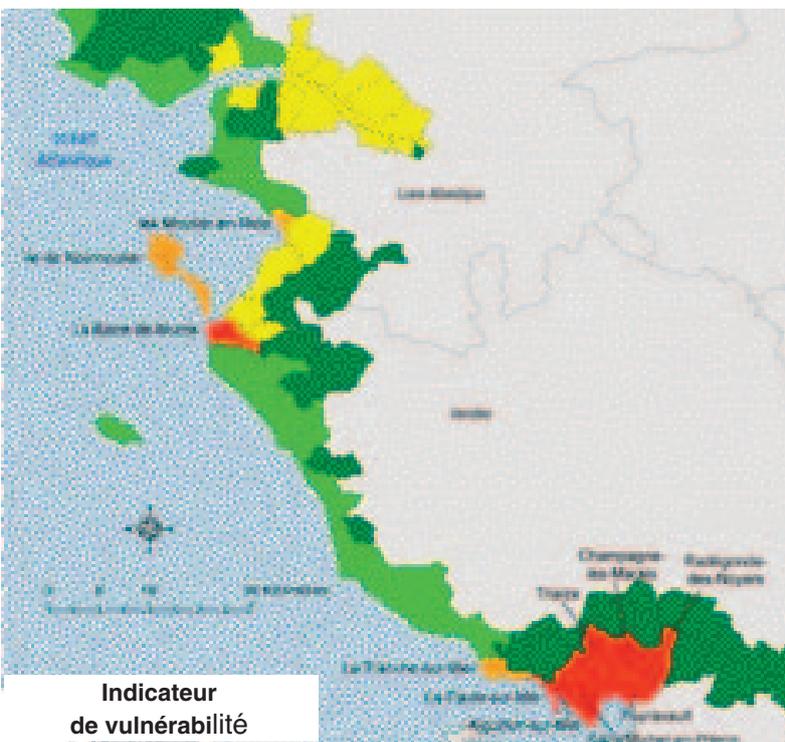
Les indicateurs de vulnérabilité montrent que notre territoire insulaire est classé au niveau fort (photos 9 et 10). En effet, comme chacun le sait, environ 60 % des surfaces de notre territoire est en dessous du niveau des plus hautes mers. Les secteurs de La Barre-de-Monts et Fromentine sont encore plus exposés au même titre que La Faute-sur-Mer avec son triste bilan de la tempête Xynthia en 2010.



**7 - Navire extracteur, avril 2018 - Photo PDPL**



**8 - Erosion des dunes, pointe de la Gardette, mai 2018 - Photo Gérard Moreau**



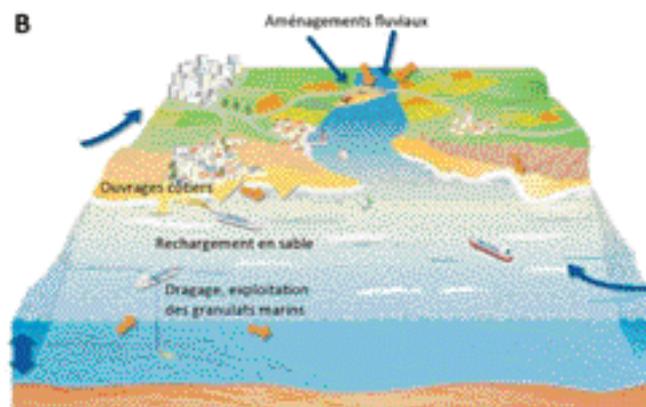
**9 - Carte de littoral, 21 avril 2018**  
Document Laurent Labeyrie

| Caractéristiques | Descriptif des caractéristiques  | Indicateur de vulnérabilité |
|------------------|--|-----------------------------|
| 1                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Surface littorale submergée par Myrtila entre 30 et 60 %</li> <li>Evénements de submersions entre 3 et 4</li> <li>Part de bords en zones basses par commune entre 40 à 100 %</li> <li>Présence d'un PPR, prioritaire et d'un PCS</li> <li>Présence de côtes basses quasiment aucune côte haute et roche</li> <li>Entre 4 et 14 environnements naturels</li> </ul> | Très fort                   |
| 2                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Surface submergée lors de Myrtila inférieure à 20 % par commune</li> <li>Part des littoraux entre 50 et 90 % de la population totale</li> <li>Présence d'un PPR, prioritaire et d'un PCS</li> <li>Présence de côte basse, côte haute et dune</li> </ul>   | Fort                        |
| 3                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Surface submergée par Myrtila entre 20 et 60 %</li> <li>Part des littoraux entre 20 et 50 %</li> <li>Côte basse</li> <li>Parfois présence d'un PCS, peu de PPR, prioritaire</li> </ul>  | Moyen                       |
| 4                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Part des littoraux compris entre 45 et 50 % de la population totale par commune</li> <li>Densité de la population supérieure à la moyenne en France métropolitaine</li> <li>Présence de dunes et côte haute</li> <li>Élév. en zones basses entre 30 et 50 %</li> </ul>  | Faible                      |
| 5                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible densité de population</li> <li>Élév. en zones basses entre 10 et 30 %</li> <li>Ris d'habitabilité de submersion</li> <li>Ris de surface submergée par Myrtila</li> </ul>   | Très faible                 |

**10 - Descriptif carte littoral, 21 avril 2018**  
Document Laurent Labeyrie

Les zones modifiées par l'homme génèrent des désordres qui souvent se cumulent (photo 11). Ceci concerne les travaux dans les estuaires, la construction d'ouvrages côtiers qui ont une action directe sur les transferts de sédiments le long des côtes et parfois obligent à des rechargements et, enfin, les extractions de granulats qui amaigrissent les plages avec tous les désordres qui s'ensuivent dont l'attaque des dunes lors des tempêtes.

Le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat) est chargé par l'ONU et l'Organisation Météorologique Mondiale de donner un avis scientifique indépendant sur le changement climatique et ses conséquences.



**11 - Zones à risques, 21 avril 2018**  
Document Laurent Labeyrie

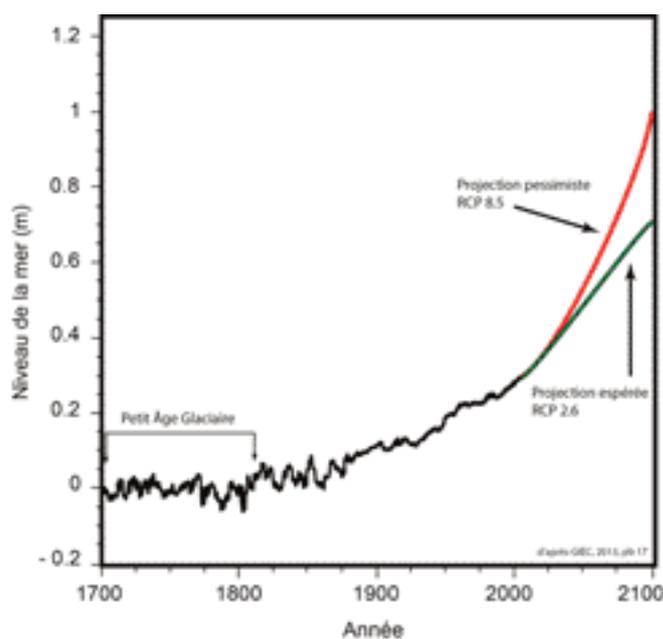
Le GIEC a été créé en 1988. Le dernier rapport est le fruit du travail de 830 scientifiques venant de 85 pays différents. Une 48<sup>e</sup> réunion s'est tenue à l'automne 2018 à Inchéon en Corée du sud, elle préparait la prochaine réunion de la COP 24 qui se tiendra avant la fin de l'année en Pologne.

La confiance des politiques en la qualité de leurs travaux et leur rigueur scientifique est reconnue mondialement.

Les travaux du GIEC ont permis de tracer la courbe simplifiée qui montre l'élévation du niveau de la mer depuis le petit âge glaciaire jusqu'à nos jours (photo 12).

La courbe en vert correspond au scénario optimiste (+ 70 cm) avec un RCP de 2,6 (Representative Concentration Pathway : Evolutions représentatives de concentration des gaz à effets de serre).

La courbe en rouge correspond au scénario pessimiste (+ 1 mètre) en 2100 avec un RCP de 8,5.



**12 - Elévation du niveau de la mer**  
Source GIEC 2013

Actuellement 460 millions de tonnes de granulats sont utilisés en France chaque année avec 334 millions qui viennent des carrières (photo 13) et seulement 7 millions de la mer. Dans le même temps, 25 millions de tonnes sont issues du recyclage des matériaux de démolition concassés et revalorisés (photo 14). Mais nous sommes très loin des 260 millions de tonnes des produits de démolition actuels qui sont de bonne qualité selon l'Union Nationale des Producteurs de Granulats. C'est évidemment vers ce recyclage que les incitations de l'Etat doivent se positionner.



13 - Extractions dans une carrière



14 - Recyclage des matériaux de démolition

nous essayons de prévoir le futur tout en agissant en conséquence.

Pour cela nous devons tous contribuer à cette lutte afin de limiter la production des gaz à effet de serre, seule solution pour limiter l'élévation des températures du globe qui a une influence directe sur la montée de l'eau des océans.

En sommes-nous capables ? Je pense que OUI, nous le ferons ensemble si vous le voulez bien.

C'est la raison pour laquelle au sein de l'association Les Amis de l'île de Noirmoutier notre Commission Nature et Environnement est très active et surveille l'ensemble du territoire ceci grâce aux personnes qui en font partie et qui lui impriment tout son dynamisme.

## Notre avenir

Je pense que nous pouvons constater ensemble que notre île de Noirmoutier est un endroit de la côte atlantique où il fera encore bon vivre au prochain siècle si nous demeurons raisonnables, si

### Le récif d'Hermelles de La Fosse

Le 11 août 2018, nous étions une quarantaine de personnes à visiter le récif d'Hermelles de La Fosse pendant le temps de la grande marée de 97. La visite, organisée par la mairie de Barbâtre, Natura 2000, l'association du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf et Les Amis de l'île de Noirmoutier était animée par le biologiste spécialiste des vers marins, Yves Gruet, et, pour la sédimentologie et le cadre environnemental, par Paul Bernier. L'état de santé du récif a surpris. La couleur brun clair habituelle faisait place à une couleur d'un brun terne. Manifestement, le récif n'était pas au mieux de sa forme. Pourquoi ?



Probablement, cela est-il dû au recouvrement par le sable pendant l'hiver qui a « étouffé » en partie la construction. Ce sable arrive en très grandes quantités provenant de l'érosion intense du littoral plus au nord (ce qui nous préoccupe tant !). Ensuite, le sable a été naturellement évacué mais des conditions météo très humides au printemps, suivies par une forte sécheresse et des températures plus élevées que la normale pendant l'été n'ont pas été favorables à la reproduction. Il semblerait, aux dernières nouvelles, que les conditions tempérées de l'automne ont permis la réactivation du processus d'implantation de la colonisation. A suivre.

Nous avons quand même pu voir dans de bonnes conditions le ver *Sabellaria* à l'origine du récif et les différentes phases d'implantation permettant la création et la maintenance du récif. Mais aussi les effets favorables de la conjonction, dans ce secteur du littoral, des apports de nourriture depuis la Baie de Bourgneuf et des apports sableux en suspension venant du nord avec la dérive littorale. Dans le numéro de mars 2019 de la *Lettre aux Amis* paraîtra un article en préparation sur l'évolution du récif, signé de Yves Gruet et Paul Bernier. En attendant, on peut toujours relire celui du n° 187 !